
76^e session de l'Assemblée générale

Sixième Commission

Point 88 de l'ordre du jour

Renforcement et promotion du régime conventionnel international

Strengthening and promoting the international treaty framework

New York, le 15 octobre 2021

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président OU Madame la Présidente,

La Suisse salue les progrès de la précédente révision permettant l'enregistrement électronique des traités. Nous saisissons cette opportunité pour réitérer nos remerciements au Secrétaire général pour son excellent rapport de 2020 concernant le Règlement d'application de l'article 102 de la Charte des Nations Unies.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. : +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

